

Organisateur : Association FCGM

REGLEMENT

Le mercredi 8 mai 2024 (au stade de foot)



- Le vide grenier se déroulera le mercredi 8 mai 2024 autour du terrain de foot du FCGM de 8h30 à 17h30.
- Le déballage s'effectue de 6h45 à 8h00. L'association se réserve le droit de récupérer l'emplacement si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 8h30.
- A partir de 8H15, les emplacements ne sont plus accessible aux voitures.
- L'emplacement est fixé à 10€ les 5 mètres linéaires (véhicule inclus), En cas d'annulation de la part d'un exposant, le droit de place reste acquis par les organisateurs.
- Tout exposant devra justifier son identité.
- Si pour des raisons sanitaires le vide greniers devait être annulé, nous procéderons au remboursement de votre inscription.
- Le numéro de votre emplacement vous sera communiqué à l'entrée du terrain. Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables.
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenu responsables des vols, dégradations, pertes et accidents survenus durant la journées.
- Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ .
- Tout enfant mineur est sous la responsabilité de ses parents .

Signature :